

«Les banques françaises sont solides»



Crédits photo : Le Figaro

Pour le gouverneur de la Banque de France Christian Noyer, les marchés sont encore très loin d'un retour à la normale, mais les établissements ont les moyens de traverser la crise. Il constate en revanche un ralentissement «si fort et si brutal» de l'activité économique qu'il juge «peu probable que les choses se rétablissent très vite».

Quelle est votre analyse sur l'évolution récente du marché du crédit français ?

Christian Noyer : On assiste à un ralentissement de la distribution du crédit à partir de taux de croissance très élevés constatés l'année dernière. Il s'agit donc d'une certaine normalisation. Avant la crise, le crédit à l'habitat a progressé jusqu'à 16 % mi-006, mais il est tombé à 7 % sur les trois derniers mois, ce qui traduit une distribution de crédit encore significative. S'agissant des entreprises, le ralentissement a été moins marqué et on observe depuis plusieurs mois une stabilisation avec un taux annuel de progression des crédits de l'ordre de 12 à 13 %. Au total, la crainte d'un arrêt brutal de la distribution de crédit ne s'est donc pas vérifiée.

Pourtant, les ménages et les entreprises ont le sentiment d'un durcissement très net des crédits...

Il y a eu incontestablement un durcissement des conditions de crédit, mais celui-ci a été en partie contrecarré par la baisse des taux de la BCE. Le renchérissement des crédits

est venu notamment du fait que le coût de refinancement pour les banques sur les marchés s'est fortement tendu. Par ailleurs, avant la crise, les conditions pratiquées étaient particulièrement favorables à l'emprunteur, notamment dans le crédit au logement où les banques ne prenaient quasiment aucune marge. Il s'agissait d'une situation tout à fait exceptionnelle qui est en train de revenir à la normale, mais qui n'a rien à voir avec une restriction de crédit... S'agissant des entreprises, la problématique est différente : on constate une plus grande prudence des banques, qui est habituelle en période de ralentissement économique et les grosses opérations sont plus difficiles à monter.

Le marché interbancaire est-il revenu à la normale ?

Nous sommes très loin d'une normalisation de la situation, malgré une amélioration régulière sur tous les compartiments : par exemple, le taux de l'Euribor qui est symptomatique du fonctionnement du marché interbancaire et qui s'était beaucoup tendu est redescendu de 200 points de base depuis son pic. Les banques qui se font confiance et se connaissent recommencent à se prêter un peu, notamment en France, mais nous sommes encore en phase de convalescence. Pour preuve, en zone euro, les banques déposent à la BCE tous les jours environ 200 milliards d'euros de liquidités. Ce sont des sommes qu'en temps normal elles se seraient prêtées entre elles. Le marché sera normalisé et la confiance restaurée quand ce chiffre se sera rapproché de zéro...

Les banques françaises sont elles sauvées ?

Les banques françaises sont très solides et à aucun moment elles n'ont été dans une situation difficile, sauf pour le cas particulier de la banque belgo-française Dexia. Elles ont des niveaux de fonds propres très satisfaisants : la commission bancaire vient de procéder à un examen très approfondi de leurs ratios de solvabilité et les a jugés, en général, tout à fait adéquats. Le fait qu'elles soient des banques universelles leur permet de s'appuyer sur l'activité de banque de détail qui se comporte plutôt bien. Grâce à cela, au premier semestre, les établissements financiers français ont dégagé un bénéfice agrégé de 9 milliards d'euros, et pour le troisième trimestre, les trois principaux groupes français ont enregistré environ 2 milliards. Bien sûr, le quatrième trimestre sera difficile mais je n'ai pas d'inquiétudes pour l'ensemble de l'année 2008

N'est-il pas dangereux d'obliger les banques à remonter ces ratios de solvabilité en période de crise ?

Il faut distinguer des situations très différentes, notamment d'un pays à l'autre. En soi, un ratio de solvabilité élevé n'est pas forcément signe de solidité. Dans certains pays, des banques ont été massivement recapitalisées par leurs gouvernements, ce qui a amené leurs ratios à des niveaux très élevés. Mais c'est parce que celui-ci était auparavant bien trop faible et parce que ces établissements ont enregistré de très lourdes pertes, et conservent des éléments de fragilité. En France, nous n'avons pas significativement modifié nos exigences qui pouvaient auparavant apparaître rigoureuses. La crise a été un test grandeur nature de la validité de nos exigences, et je ne vois pas de raison de demander aux banques françaises d'en faire beaucoup plus aujourd'hui. Cette crise favorise enfin les réflexions internationales, qui s'orientent vers l'obligation pour les banques en période de croissance de constituer, des réserves particulières contra cycliques de façon à pouvoir les utiliser quand le cycle se retourne.

Faut-il craindre une déflation ?

Je n'ai pas d'inquiétude sur l'arrivée d'une déflation telle qu'on l'entend, c'est à dire une baisse du niveau général des prix et des salaires, pendant une certaine période et une anticipation de la poursuite de la baisse. Ce n'est pas du tout ce à quoi on assiste, qui est

une forte désinflation du fait de la baisse des prix de l'énergie et des matières premières. Pour la période à venir, si on ne peut pas exclure certains mois se traduisant par une inflation négative, le glissement annuel devrait rester largement positif. Nous constatons certes par ailleurs une forte baisse de certains actifs, notamment les valeurs immobilières, mais il s'agit du contrecoup d'une hausse trop vigoureuse que nous avons dénoncée pendant plusieurs années. Cela provoque de l'attentisme pour les ménages investissant dans le logement, mais je ne crois pas à un effondrement. Notamment parce que nous n'avons pas connu en France les excès d'autres pays en termes de flambée des prix. Le crédit immobilier a été distribué à des niveaux assez raisonnables, et il me semble que le marché immobilier est fondamentalement assez sain dans notre pays : il devrait redémarrer lorsque les facteurs notamment psychologiques qui ralentissent la demande des ménages se seront dissipés.

Quelle est votre analyse de la croissance économique de la zone euro et de la France ?

Nous connaissons aujourd'hui un ralentissement très prononcé de l'activité. Tout laisse penser que le quatrième trimestre sera significativement négatif en France et en zone euro. Le ralentissement est si fort et si brutal qu'il est peu probable que les choses se rétablissent très vite. Le premier semestre sera donc encore assez difficile. En revanche nous pouvons envisager une légère reprise de l'économie au second semestre car plusieurs facteurs jouent favorablement : la très forte désinflation redonnera du pouvoir d'achat ; la politique monétaire soutient les prêts et l'investissement et les plans de relance soutiennent l'activité.

Faut-il s'attendre à d'autres baisses des taux de la BCE après le geste historique de la semaine dernière ?

Nous continuerons à positionner nos taux en fonction des circonstances économiques. Nous avons constaté au cours des dernières semaines une forte baisse des prix et une chute des anticipations d'inflation sous l'effet d'un recul des prix de l'énergie et des matières premières mais aussi d'une très forte baisse des prévisions d'activité. Il s'agit d'un ajustement particulièrement brutal.

Certains épargnants redoutent une forte baisse du taux du Livret A. Ont-ils raison ?

On ne peut pas à la fois applaudir aux baisses des taux de la BCE et se plaindre d'une baisse des taux du livret A. Il ne faut pas oublier que le livret A et tous les produits qui lui sont rattachés correspondent à des taux de refinancement de l'économie. Baisser le taux du livret A, c'est baisser les taux des prêts aux HLM, ce qui est bon pour l'activité économique. La baisse des taux du Codevi, elle, permet de baisser les taux du crédit aux PME. Si le taux du livret A ne baissait pas, ce serait un obstacle au redémarrage de la croissance. Il faut absolument laisser fonctionner ce mécanisme.